

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 25 septembre 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-cinq septembre, à quinze heures trente, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Hermeline MALHERBE, Présidente de l'U.D.S.I.S..

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| N° délibération : | objet : |
| 25/09/14 – 02 | Election du Vice-Président |

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Marcel MATEU, René OLIVE, Martine ROLLAND, Robert GARRABE, Michel MOLY, Françoise BIGOTTE.

représentants de l'assemblée syndicale :

Georges GRAU, Alain GOT, Corinne GAILLOT, Jean-Louis ALBITRE, Raymond LEMORT, Etienne MASO, Christophe PAYROU.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

Pierre ESTEVE ayant donné procuration à Hermeline MALHERBE, Alain BOYER, Guy CASSOLY, Marie-Thérèse CASENOVE ayant donné procuration à Martine ROLLAND, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

Pierre AYLAGAS, Henri GEORGES, Michel KLUSKA, Katell MATET, Yves BARNIOL, Sylvie TORRES, Thierry DEL POSO, Jean ROQUE, Jacqueline ALBAFOUILLE, Charles CHIVILO.

La Présidente

Conformément aux statuts de l'U.D.S.I.S., approuvés par arrêté préfectoral le 26 mai 2008, l'élection du Vice-Président se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

La Présidente fait appel à candidature parmi les membres du Comité Syndical.

Marcel MATEU est candidat au poste de Vice-Président.

Marcel MATEU est élu à l'unanimité au 1^{er} tour de scrutin.

La Présidente déclare : Marcel MATEU : Vice-Président installé dans sa fonction.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

La Présidente de l'U.D.S.I.S.


Hermeline MALHERBE

